



Valorisation de l'entrée de la source Hountalade



Valorisation du belvédère

.....
COMMUNE DE LUZ-SAINT-SAUVEUR
.....

Les missions du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)

Le CAUE est un organisme départemental investi d'une mission d'intérêt public.

Ce service est de nature technique, pédagogique et culturelle. Sa mission est de **promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère.**

Il ne fait pas de maîtrise d'œuvre.

Il **accompagne** les maîtres d'ouvrage privés et publics dans leurs projets. Il conseille, forme, informe et sensibilise.

Les éléments graphiques présentés dans ce document ont une valeur d'esquisse et ne peuvent être considérés comme projet.

Barème annuel des cotisations

Membre bienfaiteur.....	15 euros minimum
Association à but non lucratif	30 euros
Organisme professionnel	150 euros
Commune de 1 à 200 habitants	100 euros
Commune de 201 à 400 habitants	150 euros
Commune de 401 à 1000 habitants.....	200 euros
Commune de 1001 à 2000 habitants	250 euros
Commune de 2001 à 4000 habitants.....	300 euros
Commune de 4001 à 7500 habitants.....	500 euros
Commune de 7501 à 15000 habitants.....	800 euros
Commune dès 15001 habitants.....	1500 euros

L'adhésion de la commune est indépendante de l'adhésion de la communauté de communes ou d'agglomération à laquelle elle appartient.



Bulletin d'adhésion 2020

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER AU C.A.U.E. 65

OUI NON

Commune de

Communauté de Communes de

Organisme, association

Particulier. Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Nombre d'habitants sur la commune Montant de la cotisation

Représentée par Fonction

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

CHEQUE

VIREMENT BANCAIRE
contacter le C.A.U.E.
au 05 62 56 71 45

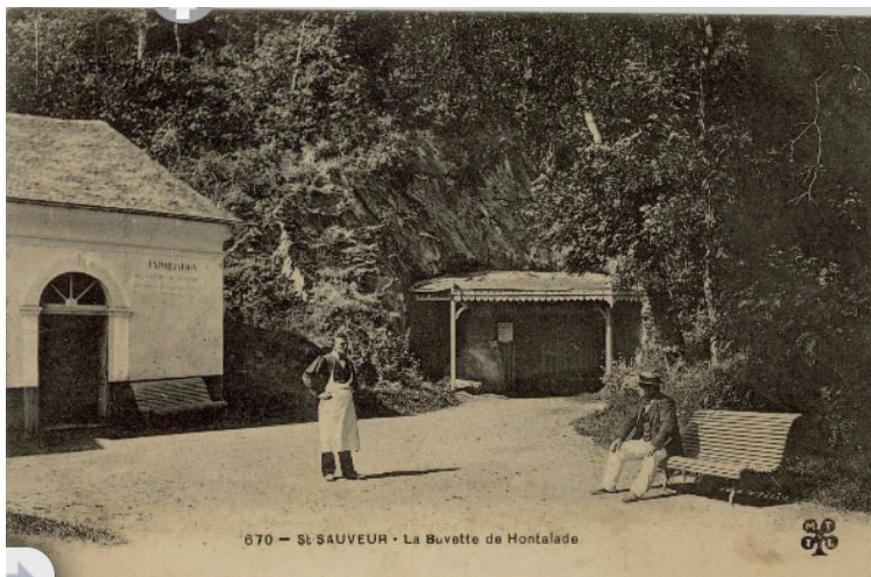
Fait à Le..... Signature et cachet

Contexte objectif : Valorisation de l'entrée de la source Hountalade

La source Hountalade fait partie des 3 sources qui ont alimenté les établissements thermaux de Luz-Saint-Sauveur. Cette source n'est plus exploitée. Les bâtiments de la Hountalade sont encore visibles mais sont propriétés privées.

La source est très prisée pour la qualité de son eau : Les bienfaits de ces eaux destinées à des fins thérapeutiques en otorhinolaryngologie, phlébologie et gynécologie sont reconnues depuis le XVI ème s. Aujourd'hui, cette buvette est très fréquentée.

Son entrée apparaît comme un tunnel et la source est difficilement repérable. Il convient de la valoriser et de la rendre plus apparente.



Archives départementales 65

État des lieux

La buvette a été créée sous un coffrage béton recouvert d'un enduit ciment.

Conséquences : présence d'humidité, absence d'identification du lieu et de son intérêt, peu d'attractivité (hormis pour les personnes connaissant les bienfaits de l'eau)

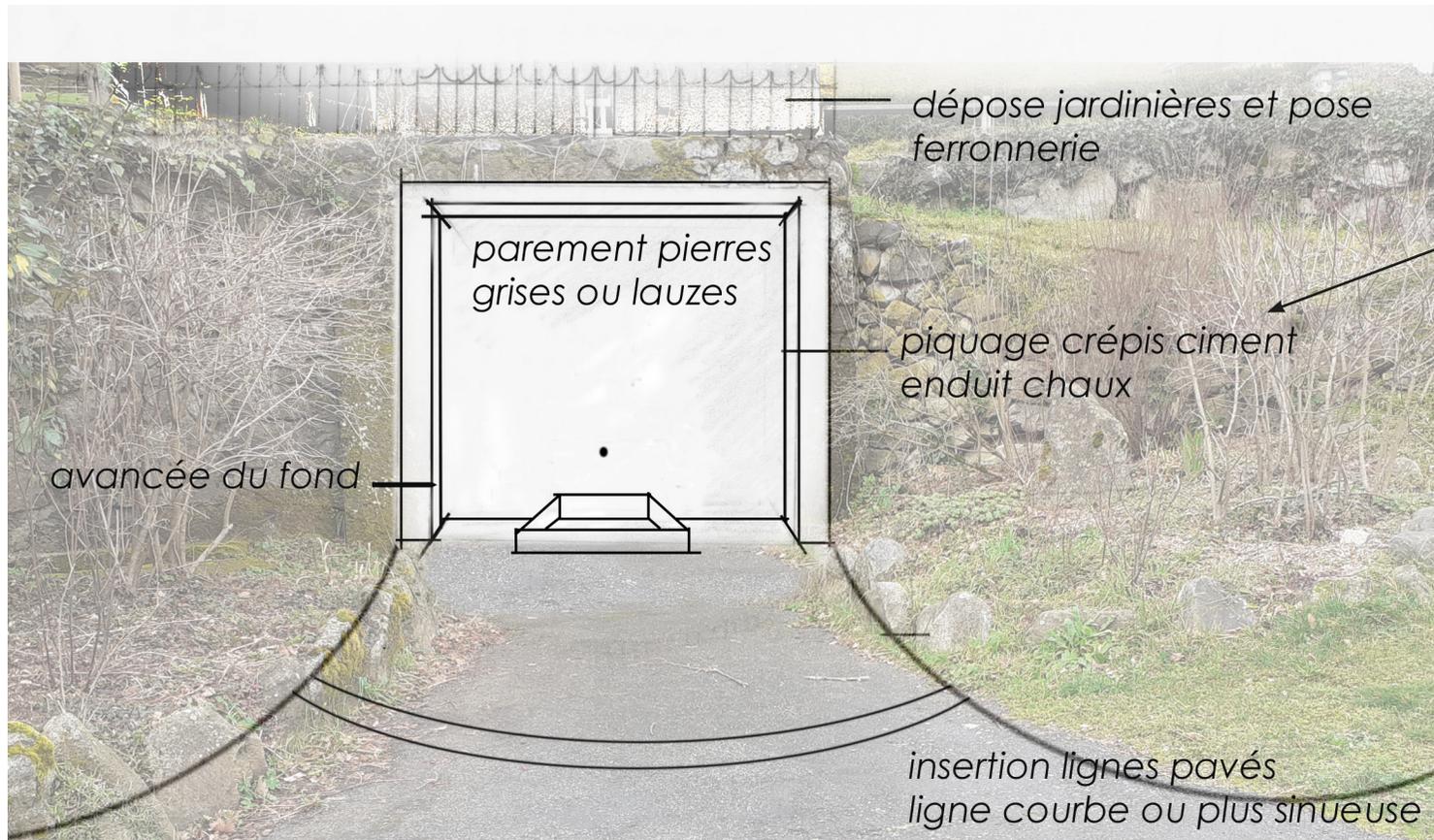


Les végétaux contribuent également à masquer l'entrée. L'effet sera amplifié en été.

Préconisation

• Modification du volume de la buvette : Diminution de ce volume

- Création d'un mur pour avancer le fond de la buvette afin de diminuer la profondeur (ce qui impliquera de prolonger l'arrivée d'eau, voire de l'abaisser)
- Dépose des jardinières situées e, hait de la buvette et remplacement par des ferronneries identiques à celles des thermes
- Dépose du socle béton ainsi que du réceptacle évier pour un petit abreuvoir à poser au sol afin de faciliter le remplissage des bidons pour les utilisateurs de la source
- Ponçage de l'encadrement béton



Redessiner les parties végétales afin de les réduire. Déposer les buissons qui masquent l'entrée.

Préconisations traitement de sols

Principe : Réaliser des tranchés afin d'y insérer des lignes de pavés. Soit en ligne simple, soit en ligne double pour donner plus d'épaisseur.



traitement en bandes de **pavés** en courbe à la manière de ronds dans l'eau



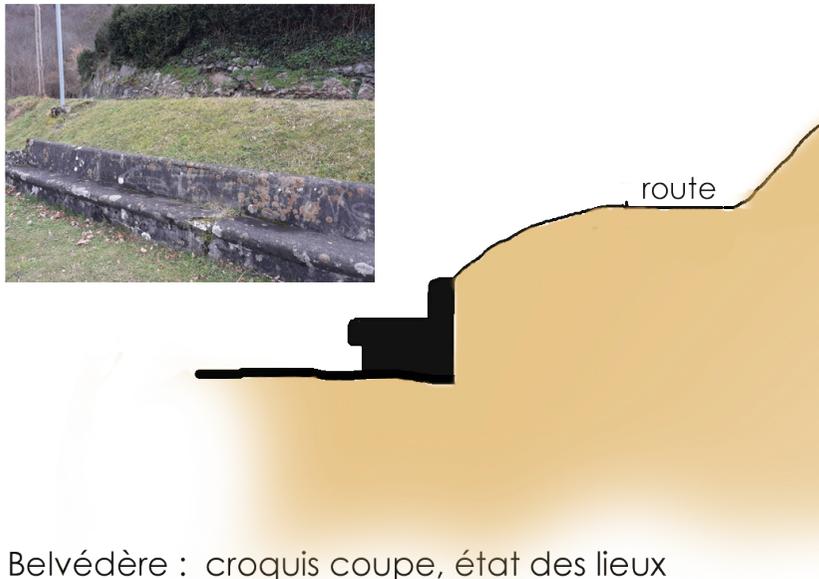
traitement en bandes de pavés en lignes sinueuses , ondulées

Contexte objectif : Valorisation du belvédère

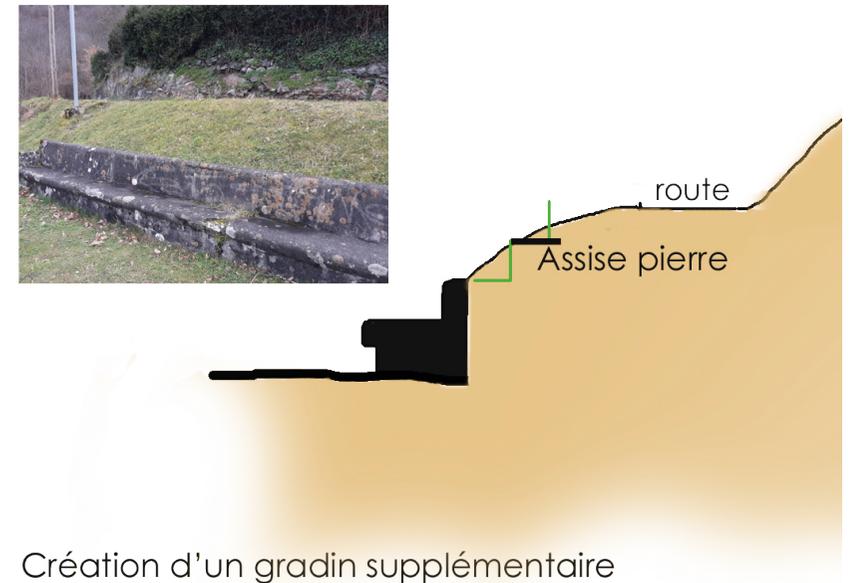


Préconisations

- Dépose des gardes-corps et de leur soubassement béton
- Remplacement par les ferronneries proposées au-dessus de la source Hountalade, identiques à celles des thermes sur une hauteur au minimum de 1,50m.
- création d'un gradin supplémentaire



Belvédère : croquis coupe, état des lieux



Création d'un gradin supplémentaire
Belvédère : croquis coupe de principe,

Préconisations

- Améliorer l'accès au site pour les personnes à mobilité réduite :
- Création d 'emmarchement en pierres : (5 niveaux maximum)





Les bancs de la promenade reliant la source Hountalade vers le belvédère sont disparates, en pierre, de facture assez grossière et en trop grand nombre.

Proposition : diminuer la quantité et remplacer par des sujets plus légers d'inspiration thermale (exemples indicatifs)



Principes de gradins paysagers Assises en pierres

